

d'heure, préfère, dans ces circonstances, une saignée au pied de deux à quatre onces. Cet habile praticien dit, avec raison, que ce traitement a souvent besoin pour réussir d'être employé pendant plusieurs mois de suite, à chaque époque menstruelle.

Pour déterminer sympathiquement un flux sanguin vers la matrice, plusieurs praticiens ont conseillé l'irritation des mamelles, soit au moyen des ventouses, soit à l'aide des sangsues en petit nombre (Ch. Loudon (1), ou par l'application des sinapismes sur les globes mammaires (2). Divers exemples de l'emploi de ces moyens avec succès ont été publiés dans les recueils indiqués en note et dans le tome IV des Archives générales de médecine de l'année 1831.

Le traitement de l'aménorrhée dépendant d'un état particulier de l'organe utérin varie selon que le trouble menstruel est dû à l'engorgement, à l'atonie ou à un vice accidentel ou congénial de l'organe gestateur.

L'engorgement utérin qui contr'indique tous les emménagogues et les autres médicaments excitants que nous avons déjà signalés, doit être combattu à l'aide du repos, d'un régime doux, des saignées au bras, des bains, des boissons émoullientes, des cataplasmes, des lavements adoucissants et narcotiques,

(1) Ch. Loudon, on the cure of amenorrhœa 1832. — Répert. de clinique par Carron du Villards, 1834, p. 304.

(2) Patterson, Gazet. méd. 1833, p. 866.

enfin tous les moyens que nous avons déjà indiqués page 567, en parlant de l'engorgement simple de la matrice.

Lorsque la suppression ou la non apparition des règles dépendra d'un état de torpeur inhérent à l'utérus, la femme étant d'ailleurs bien portante sous tous les autres rapports, on pourra, dans le but de les stimuler, conseiller les ventouses sur l'hypogastre, aux aines et aux cuisses; les douches chaudes des eaux de Barèges ou d'Aix en Savoie, dirigées autour du bassin et dans le vagin, les lavements excitants, les pessaires médicamenteux, l'électricité (1), le galvanisme (*Andrieux*), le coït (2), les caleçons de flanelle, les bains aromatiques de siège, les bains de jambes jusqu'aux genoux, l'application d'une petite ventouse sur le col de l'utérus (3) quand la membrane de l'hymen le permet; on devra en même temps recourir à l'emploi méthodique des emménagogues actifs, tels que la rue, la sabine, le safran, l'armoise, l'ellébore, l'aloès, les cantharides dont

(1) Sigaud-Lafond (de l'électr. méd. p. 565), Mauduyt (trait. de l'élect. méd.), Nauche p. 659, Ch. Loudon (on the cure of amenorrhœa), 1832.

(2) Hippocrate, Platon (in prax. cap. XIV). Hoffman (med. rat. syst. t. IV, p. 401). Cullen (Elém. de méd. trad. par Bosquillon, t. II, p. 137), et quelques autres auteurs disent que souvent la première apparition des règles a eu lieu après les premiers rapprochements conjugaux.

(3) MM. Chaponnier, Piorry et Amussat ont employé ce moyen, qui, selon nous, est loin d'être sans inconvénients.

les effets qu'il faut surveiller attentivement, sont rendus encore plus efficaces par la fréquentation des personnes d'un autre sexe, celle des bals, des théâtres, enfin toutes les circonstances capables de réveiller les organes génitaux.

Parmi les autres moyens préconisés pour combattre l'aménorrhée chronique, nous devons citer l'iode dont MM. *Coindet, Duméril, Bréra de Padoue, Magendie, Sablairoles, Récamier, Trousseau* ont pu, ainsi que nous-même, constater l'efficacité. Le docteur *Carron du Villards* (Bulletin théor. 15 oct. 1835) dit avoir vu plusieurs aménorrhées céder à l'usage interne du cyanure d'or, préparé à la dose de 3 grains dans 8 onces d'eau alcoolisée. On commence à prendre matin et soir, quinze jours avant l'époque présumée des règles, une cuillerée à café de cette solution, puis deux, puis trois progressivement. On a aussi employé avec avantage le seigle ergoté, à la dose de 5 à 6 grains par jour (*Pauly*), et l'extrait aqueux d'aconit (*M. West*), à la dose de 4 à 8 grains progressivement.

Si l'aménorrhée était liée à un état d'irritabilité extrême, ou à la prédominance d'action de la matrice, on prescrirait l'abstinence du coït, la saignée révulsive aux bras, les injections, les lavements et les cataplasmes émollients et narcotiques, enfin les calmants de tous les genres et surtout l'opium. Les symptômes nerveux, hystériques, les accidents

névropathiques seront combattus par les antispasmodiques, l'assa foetida, le camphre, le musc, le castoréum, les préparations opiacées administrées surtout dans un demi-lavement. Enfin, nous terminerons ce que nous avons à dire sur le traitement de l'aménorrhée dépendant d'une cause locale, en ajoutant que celle qui est due à l'atrésie utérine, vaginale ou vulvaire, ou à une lésion de situation de l'organe gestateur exige des opérations que nous avons fait connaître ailleurs (1).

Le traitement de l'aménorrhée sympathique doit varier suivant les causes qui ont donné naissance à la suppression. Quand l'aménorrhée aura succédé à l'une des circonstances qui peuvent la provoquer instantanément, entr'autres l'impression su-

(1) Dans la séance du 20 mars 1858, M. le professeur *Roux* a lu à l'Académie de médecine, la relation de son voyage scientifique en Allemagne où il est question d'un fait curieux observé à Prague, à la clinique de M. *Fritz*, sur une jeune personne de vingt-six ans, dont la matrice offrait un développement pareil à celui d'une femme enceinte de sept mois; cet état anormal était produit par une accumulation du sang menstruel, qui ne pouvait pas s'écouler au dehors à cause de l'oblitération congéniale du col utérin, et de l'absence de la portion inférieure du vagin. Ayant été consulté par M. *Fritz*, M. *Roux* conseilla d'ouvrir la poche du côté du vagin, en incisant avec soin à l'aide d'un bistouri. Ce conseil du célèbre chirurgien français fut mis en pratique avec un succès complet. Des opérations analogues ont été pratiquées par M. le professeur *Flammand*, MM. *Willaume de Metz, Amussat, Stoltz*, et quelques autres chirurgiens que nous avons cités dans le chapitre V, 1^{re} section (lésions de forme).

bite du froid, il faudra, si l'on est appelé dès les premiers moments, prescrire l'usage des boissons chaudes légèrement excitantes et sudorifiques, telles que des infusions de mélisse, de menthe, de fleurs de sureau, etc., le séjour au lit, la chaleur des cuisses et des jambes entretenue au moyen de bouteilles pleines d'eau chaude ou encore mieux avec un cataplasme de farine de graine de lin, enveloppant toute l'étendue des membres inférieurs et renouvelé aussitôt qu'il commence à n'être plus chaud ; dans des cas de ce genre la position suivante nous a presque toujours paru efficace ; Pr. Eau distillée de mélisse, et de fleurs d'oranger, de chaque, 2 onces ; acétate d'ammoniaque liquide, 3 gros ; teinture de safran, 30 gouttes ; sirop de tolu et d'écorce d'orange, une once de chaque, à prendre par cuillerée toutes les demi-heures. On pourra également employer avec avantage, les ventouses sèches, à l'hypogastre et à la partie supérieure des cuisses, et surtout *les ventouses monstres*, c'est-à-dire, l'appareil du docteur *Junot* (1), dans lequel

(1) On trouvera des détails intéressants sur l'application des ventouses *monstres* dans un Mémoire publié par le docteur *Junot*, dans le n^o de septembre 1834 de la Revue médicale, sous le titre de *Recherches physiologiques et thérapeutiques sur les effets de la compression et de la raréfaction de l'air, tant sur le corps que sur les membres isolés*. Nous sommes heureux de trouver ici l'occasion de remercier l'inventeur de cet ingénieux appareil, pour le zèle désintéressé qu'il a mis à en faire l'application sur nous-même, dans un cas de céphalalgie et d'in-

devront être engagés les membres abdominaux jusqu'au bassin ; ce moyen est si puissant, que dans un cas de congestion cérébrale, nous l'avons vu déterminer une hémorrhagie utérine chez une femme de 50 ans qui avait cessé d'être réglée depuis plusieurs années. Pour éviter les inconvénients qui pourraient résulter de l'application de cet ingénieux moyen, celui surtout d'une dérivation trop brusque, on devra toujours avoir la précaution d'agir lentement et de n'opérer la raréfaction de l'air que d'une manière graduée. La méthode de M. *Patterson*, qui avait déjà été employée avec avantage par M. *Velpeau*, et qui consiste à appliquer des sinapismes sur les seins, pourra également avoir de bons effets. Si la suppression avait été le résultat d'une émotion vive de l'âme, on devrait joindre à ces moyens les antispasmodiques et les calmants.

Le traitement de l'aménorrhée, dépendant d'une lésion viscérale, doit consister à combattre la maladie qui entretient et qui a déterminé la suppression ou la non-apparition primitive des règles. Le moyen le plus efficace et en même temps le plus rationnel consiste à calmer, avant tout, l'irritation des organes primitivement affectés ; on ne devra donc s'occuper de

somnie, déterminées par un excès de travail et des veilles prolongées. Ce nouveau dérivateur du sang, dont nous avons éprouvé d'heureux effets, a valu à son auteur un prix de deux mille francs, décerné par l'Académie des sciences de l'Institut.

l'absence du flux menstruel, que pour affaiblir la gravité qu'elle ajoute à l'affection concomitante et pour diminuer les chances défavorables de guérison en détournant autant que possible l'afflux de sang qui se fait sur l'organe dont la lésion est la cause primitive de l'aménorrhée. L'irritation et la congestion qui sont au cœur, au poumon, à l'estomac, au foie, etc., exigent d'abord le traitement approprié à ces diverses affections, puis quelques moyens locaux propres à rappeler les règles, et employés principalement à l'époque correspondante aux périodes menstruelles. Les hémorrhagies supplémentaires peu abondantes, qui n'attaquent pas des organes trop délicats, celles surtout qui sont déjà anciennes, doivent être traitées avec prudence et circonspection et souvent même abandonnées aux seuls efforts de la nature; si au contraire elles se manifestaient sur des organes dont la congestion peut devenir bientôt funeste, il faudrait tâcher d'en débarrasser les malades avec la précaution de ne pas les arrêter brusquement. En rétablissant le flux des règles par les moyens rationnels que nous avons signalés, toutes les hémorrhagies anormales disparaîtront d'elles-mêmes ou pourront être supprimées sans inconvénient.

Nous terminerons en disant que les influences morales méritent une attention tout aussi sévère que les divers moyens que nous venons de passer en re-

vue, et exigent peut être encore plus de sagacité de la part du médecin. Tant qu'on n'a pas agi sur le moral, les désordres menstruels qui dépendent d'une affection vive de l'ame et surtout d'un chagrin profond, résistent à toutes les ressources de l'art; toutes les drogues de la pharmacie sont également impuissantes pour combattre l'aménorrhée d'une jeune fille qui est tourmentée par un amour contrarié ou malheureux!

« *Nullis est amor medicabilis herbis* »!

Les consolations d'une mère prudente et éclairée, les conseils d'une amitié plus indulgente que sévère, et surtout le mariage, lorsque la faiblesse n'est pas portée au point de faire craindre des suites funestes de la grossesse et de l'accouchement, tels sont les moyens qui dans ce cas pourront arrêter le mal dans sa source.

DE LA DYSMÉNORRHÉE.

Nous entendons par *dysménorrhée* l'écoulement menstruel régulièrement établi, mais précédé ou accompagné de douleurs utérines et souvent de symptômes nerveux et hystériques. Cet état anormal, qui est moins une maladie que l'exercice douloureux d'une fonction, et qui, selon M. *Lisfranc*, est souvent héréditaire, peut être idiopathique ou symptomatique d'une métrite chronique avec ou sans engorgement.